

Proposition du Conseil administratif du 27 juin 2024 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 50 934 300 francs soit:

- Délibération I: 46 913 000 francs destinés à la rénovation des infrastructures de la restauration scolaire et à sa réorganisation, deuxième étape, répartis sur 24 sites de la commune de Genève, propriétés privées de la Ville de Genève;**
- Délibération II: 4 021 300 francs destinés à l'acquisition d'équipements en mobilier et de matériel d'exploitation pour les futurs usages et entretien du Service des écoles et institutions pour l'enfance.**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
5 février 2025, dans le rapport PR-1644 A)

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que, dans le cadre des rénovations de ces cuisines scolaires, un soin tout particulier soit accordé pour l'accessibilité universelle à ces espaces.